

Au 30 avril 2025

FNB Fidelity Toutes Actions internationales

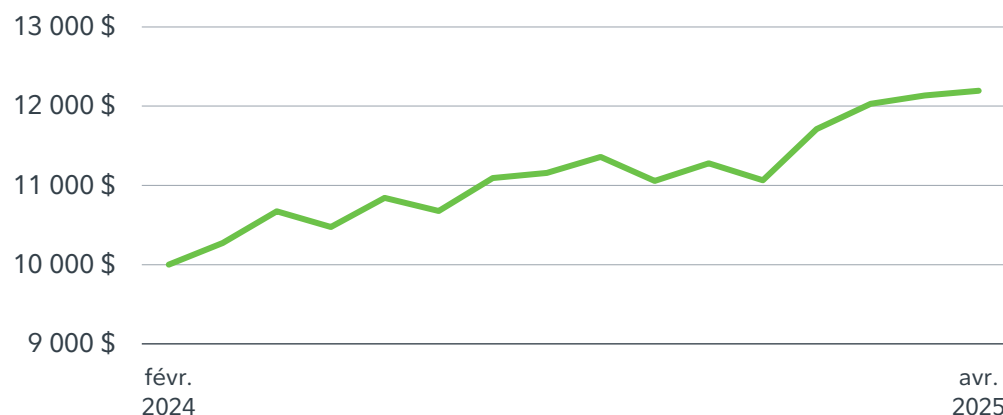
Pourquoi investir dans ce FNB?

- Placement de base offrant un potentiel de plus value du capital.
- Exposition ciblant les actions d'une région.
- Rééquilibrage annuel du portefeuille.
- Potentiel de rendement supérieur aux stratégies passives traditionnelles.
- Commodité et efficience d'un fonds négocié en bourse.

Rendement

Croissance d'un placement de 10 000 \$

Du 1 février 2024 au 30 avril 2025



Rendement par période standard (%)

30 avril 2025

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Depuis la création
FNB (VL)	0,50	4,12	10,30	16,39	-	-	-	17,30
FNB (cours du marché)	-0,16	4,39	10,81	16,80	-	-	-	18,22

Rendement par année civile (%)

30 avril 2025

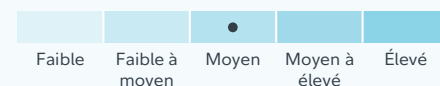
	CA 2025	2024	2023	2022	2021	2020
FNB (VL)	10,22	-	-	-	-	-
FNB (cours du marché)	10,67	-	-	-	-	-

Les rendements sont exprimés en dollars canadiens.
Le rendement antérieur n'est pas une indication fiable des résultats futurs.

Faits saillants

Date de création	01 février 2024
Actif net	114,6 M\$
Parts en circulation	9 470 000
Fréquence des distributions	Annuelles
Indice de référence	Indice MSCI EAEO
Bourse	Cboe CA
Devise	CAD
CUSIP	31581R102
Programme de placement	RRD ¹
Gestionnaires de portefeuille	Geode Capital Management

Risque



FNB Fidelity Toutes Actions internationales

Répartition

Au 30 avril 2025

Composition géographique (%)

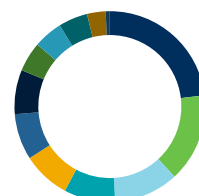


26,0	Japon
17,6	Royaume-Uni
10,0	France
8,8	Suisse
8,5	Allemagne
6,1	Australie
4,3	Espagne
3,5	Pays-Bas
3,3	Suède
2,8	Italie
9,1	Autres pays

Répartition dans les fonds sous-jacents (%)

Actions internationales	
FNB Fidelity Actions internationales à faible volatilité	25,5
FNB Fidelity Momentum international	25,4
FNB Fidelity Valeur internationale	25,0
FNB Fidelity Actions internationales de grande qualité	24,1
Marché monétaire/liquidités et autres actifs nets	
Fiducie de placement Fidelity Marché monétaire Canada	0,0

Composition sectorielle (%)



23,4	Produits financiers
15,2	Industrie
11,1	Services collectifs
8,8	Services de communication
8,2	Soins de santé
7,9	Produits de première nécessité
7,6	Consommation discrétionnaire
5,1	Immobilier
5,0	Technologies de l'information
5,0	Énergie
3,2	Matériaux
0,7	Multisectoriel
0,0	Autres actifs

Notes et divulgations

Le présent document est à l'usage des conseillers seulement.

* Les FNB Fidelity Toutes Actions ne paient aucuns frais de gestion directs. Les FNB paient des frais de gestion indirects, car ils investissent dans des FNB Fidelity sous-jacents qui prélèvent des frais de gestion directs. Compte tenu des frais de gestion et des pondérations prévues des FNB Fidelity sous-jacents, nous prévoyons que les frais de gestion effectifs indirects du FNB Fidelity Toutes Actions canadiennes s'élèveront à environ 0,35 %, ceux du FNB Fidelity Toutes Actions américaines, à 0,35 %, et ceux du FNB Fidelity Toutes Actions internationales, à 0,45 %. Les frais de gestion indirects réels seront inclus dans le ratio de frais de gestion de chaque FNB publié sur une base semestrielle, en plus des taxes applicables, des frais d'administration fixes, des commissions de suivi, des frais d'opérations de portefeuille et des charges, le cas échéant.

Tout placement dans un fonds commun de placement ou un FNB peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les taux de rendement indiqués représentent les taux de rendement antérieurs totaux, composés sur une base annuelle, pour la période précisée, compte tenu de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions. Les taux de rendement indiqués excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout porteur de parts, qui auraient eu pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment, et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice.

Le graphique montrant la croissance d'un placement de 10 000 \$ sert à illustrer les effets de la capitalisation; il ne saurait refléter les valeurs futures du fonds ni les rendements d'un placement dans un fonds, quel qu'il soit.

Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou de l'indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

Les compositions d'actifs de fin de mois pourraient être supérieures ou inférieures à 100 % en raison des différences de synchronisation dans le calcul des liquidités et des placements ou pour montrer les liquidités détenues aux fins des répartitions collatérales liées à certains types de produits dérivés ou les deux. Les répartitions géographiques et sectorielles montrent les participations spécifiques aux pays et aux secteurs qui constituent au moins 1 % du total de l'actif du fonds. Dès lors, les valeurs présentées pourraient ne pas totaliser 100 %.

L'information contenue dans cette liste et les dix principaux titres ou les cinq principaux émetteurs peuvent être différents des titres en portefeuille indiqués dans le rapport annuel et dans les situations suivantes, le cas échéant :

Dans le rapport annuel, les placements d'un fonds comprennent les transactions exécutées jusqu'à la fin du dernier jour ouvrable de la période. Cette liste et les dix principaux titres ou les cinq principaux émetteurs comprennent les transactions exécutées jusqu'à la fin du jour ouvrable précédent.

La liste comprend tous les placements dans des produits dérivés et exclut la valeur de tout nantissement en espèces détenu en contrepartie de prêts sur titres et d'autres actifs nets du fonds. Dans ces cas, les titres en portefeuille en tant que pourcentage de l'actif net du fonds pourraient ne pas totaliser 100 %.

Les dix principaux titres ou les cinq principaux émetteurs des fonds à revenu fixe et du marché monétaire sont présentés dans le but d'illustrer les titres que le fonds a acquis et la diversité des secteurs dans lesquels le fonds pourrait investir, et ils ne représentent pas les placements actuels ou futurs du fonds. Ceux-ci peuvent changer en tout temps. Les dix principaux titres ou les cinq principaux émetteurs ne comprennent pas les liquidités, les quasi-espèces, les instruments du marché monétaire, les options, les swaps de taux d'intérêt, les swaps sur rendement total des titres à revenu fixe ni les contrats à terme. Les certificats représentatifs d'actions étrangères, les swaps sur défaillance et les swaps sur rendement total des actions sont normalement intégrés aux titres sous-jacents.

La liste des titres en portefeuille fournit des renseignements sur les placements d'un fonds à la date indiquée. L'information contenue dans cette liste peut être différente des titres en portefeuille indiqués dans le rapport annuel.

L'information présentée inclut les titres détenus par le fonds sous-jacent, le cas échéant.

Le ratio des frais de gestion correspond au ratio, exprimé en pourcentage, des frais d'un fonds d'investissement par rapport à sa valeur liquidative moyenne, calculé conformément à la partie 15 du Règlement 81-106. Conformément à la partie 15, un fonds d'investissement ne présente son ratio des frais de gestion que si celui-ci est calculé pour l'exercice ou la période intermédiaire du fonds d'investissement en divisant (i) la somme des A) charges totales du fonds d'investissement, à l'exclusion des distributions comptabilisées en charges, le cas échéant, des courtages et des autres coûts d'opérations de portefeuille, avant impôts sur le résultat, inscrites à l'état du résultat global de l'exercice ou de la période intermédiaire, et B) les autres frais et charges du fonds d'investissement qui ont pour effet de diminuer sa valeur liquidative, ii) par la valeur liquidative moyenne du fonds d'investissement pour l'exercice ou la période intermédiaire.

La date de création pour le champ FNB (VL) est le 1^{er} février 2024 et celle pour le champ FNB (cours du marché) est le 6 février 2024.